

Sujet : [INTERNET] réaction au projet

De : "> Isabelle Lemaigre Dubreuil (par Internet)" <isabelle@lemaigredubreuil.fr>

Date : 17/10/2017 15:10

Pour : ddcssp-ep-carriere-pouignystpierre@indre.gouv.fr

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Une remarque d'ordre général :

Pourquoi faut-il que tous ces projets impactant gravement l'intégrité des territoires et le respect des populations soient tenus secrets ou ultra-confidentiels jusqu'à la dernière minute, certains riverains directement concernés n'en apprenant l'existence qu'APRÈS LE DÉBUT DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE?

Nous savons aujourd'hui que cette carrière de Pouigny Saint Pierre est dans les cartons de la mairie depuis plusieurs années. Or elle n'a fait l'objet d'aucune publicité ni communication, comme si les pétitionnaires appuyés par la municipalité cherchaient à passer par surprise, profitant de l'effet de sidération générale...
Cet état de fait à lui seul rend cette opération suspecte.

Pour ce qui est du dossier lui-même :

Beaucoup de lacunes, de faiblesses et même d'incohérences ont été relevées sur son montage. Je ne reviendrai pas sur les différents aspects techniques, analysés avec compétence par d'autres auxquels je m'associe complètement (cf dossier de VGCA).

Je voudrais soulever 2 points peu évoqués :

- Un affluent du Suin a un cours souterrain qui passe à l'emplacement de la carrière (en provenance des étangs Grousseau, de l'autre côté de la D975) - cité de façon très succincte dans l'étude hydrogéologique en annexe du dossier, non pour souligner le risque, mais seulement pour en indiquer le lien probable avec le captage AEP de la source Gombault en aval. Si un coup de godet malheureux ouvrait le lit en période de crue, s'ensuivrait une inondation de la carrière impossible à maîtriser.
- D'autre part il est notable que dans toute cette région - vallées de la Creuse et de la Claise - les failles calcaires du sous-sol abritent des gouffres parfois très importants. Certains d'entre eux ont été repérés et répertoriés à Pouigny (grotte Chabot), à **faible profondeur**, révélant des galeries souterraines ainsi que des lacs (Stéphane Guignard, spéléo-plongeur). Certes la Grotte Chabot est excentrée par rapport aux parcelles qui nous occupent. Mais les autres? Peut-on affirmer être à l'abri de l'ouverture incontrôlée d'un gouffre, avec tous les risques d'accidents graves que cela implique?
Ces aspects du sous-sol ont été ignorés par le pétitionnaire.

En conclusion il apparaît :

- * que dans ce dossier tous les risques n'ont pas été correctement évalués.
- * que ce soit des intérêts particuliers qui priment sur l'intérêt général.
- * que la prétendue extension économique du secteur ne soit en fait qu'un leurre et n'aboutisse qu'à la destruction du tissu d'activités existant déjà sur ce territoire fragile.
- * que la protection des paysages et des habitats ruraux soit ignorée, en contradiction avec la politique du PNRB. Je précise que la zone fait également partie du Conservatoire

d'Espaces Naturels du Centre Val de Loire.

* que les préjudices considérables - poussière, saleté, vacarme, pollution des camions, atteinte à la distribution d'eau potable, fuite de l'éco-tourisme, dévalorisation de l'immobilier - causés aux riverains anciens (et nouveaux, jamais avertis de rien!!...) ne soient pas pris en compte et encore moins indemnisés. Tout ça sur la durée de plus d'une génération représente la destruction irréversible de tout espoir de développement.

Pour toutes ces raisons je vous demande instamment, Monsieur le Commissaire Enquêteur, de ne pas donner votre accord à ce projet.

Isabelle Lemaigre Dubreuil
Paysagiste
Le Port
37290-Yzeures sur Creuse
+33 (0)6 75 29 62 08
